

Compte-rendu du Conseil Municipal du 13 février 2023

Le conseil municipal de Rieupeyroux s'est réuni ce lundi 13 février sous la présidence du maire M Vivian Couderc.

Mmes Patricia Alauzet, Fabienne Costes et Messieurs Sébastien Forderer et Julien Nattes absents avaient donné procuration.

Les membres valident le compte rendu du dernier conseil municipal.

Mme Magali Crayssac présente le compte administratif 2022 (budget principal et budgets annexes) et propose aux membres du conseil municipal de l'approuver ainsi que le compte de gestion du receveur et reconnaît la sincérité des restes à réaliser (le maire ayant quitté la séance à l'issue de la discussion sur ces documents et ne prenant pas part au vote conformément au Code général des Collectivités Territoriales) ; comptes approuvés à l'unanimité des membres présents.

M le maire informe le conseil municipal que Mme Costes Véronique souhaite acquérir la parcelle BN490 de 352m² attenante au lot n°8 du lotissement Vergiès dont elle est propriétaire depuis le 07 décembre 2022. Le conseil valide cette vente au prix de 5€ le m².

Ensuite le conseil valide une mise à jour du bail de M Chevalier Roland, prenant en compte les ventes de la parcelle BX206 à la SCI Axon, d'une portion de la parcelle BW152 au département et de la parcelle BW210 à la SCI Vergiès.

Le conseil municipal délibère afin de porter la participation communale à 20 euros pour le financement de la protection sociale complémentaire des agents, pour le risque prévoyance.

M le maire donne lecture du bilan des cessions et acquisitions opérées au cours de l'année 2022 par la commune, opérations acceptées à l'unanimité.

Le conseil valide la sollicitation de la Région pour l'achat du véhicule électrique, 30% de 20000€.

M le maire informe ses collègues du lancement d'une étude diagnostique du système d'assainissement du bourg de Rieupeyroux. L'Agence Adour-Garonne

prendra en charge 80% des 158857€ HT soit 127085.60€ ; étude validée à l'unanimité par le conseil municipal.

M Vivian Couderc, informe ses collègues élus de la démission d'un agent administratif au secrétariat de la Mairie et de la nécessité de créer un emploi de rédacteur, à temps non complet à 31 heures/semaine. Le conseil municipal décide d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposé.

Le conseil municipal approuve les termes de la convention d'affectation avec le Centre de Gestion de l'Aveyron et autorise le maire à la signer et à faire appel en cas de besoin au service de remplacement.

Le maire expose à ses collègues élus les deux projets pour lesquels va être sollicité l'état. D'une part, l'aménagement d'un piétonnier sur la liaison RD911/RD905 (30% de 130550€) dans le cadre de la DETR et d'autre part la rénovation de l'éclairage public avec les Fonds Verts avec 50% de l'état, 30% du SIEDA, soit 62024€ pour un montant de travaux de 77530€. Ces propositions sont validées à l'unanimité par les conseillers.

Le maire informe ses collègues élus sur les démarches encours en vue de l'acquisition de terrains à construire. 5 lots sont en cours de vente dans nos lotissements. Sur le projet modifié du cabinet dentaire du Docteur Trottier, un promoteur s'est manifesté sur le terrain laissé disponible. Le maire évoque également les projets de Sud Massif Central Habitat et de l'EPF avec Aveyron Habitat, une réflexion avec la Communauté de Communes pour la création d'un Point Infos Seniors, l'attente du rapport d'un expert d'assurance sur les panneaux photovoltaïques de la piscine, une réflexion sur l'aménagement de l'ex terrain de quilles en boulodrome, une réflexion initiée par le Conseil Départemental et l'Association des Maires sur la construction de terrains synthétiques, les travaux à venir à la gendarmerie, la mise à disposition de M Selva Aurélien par le centre de Gestion au secrétariat de mairie jusqu'au 15 avril 2023, la programmation de l'inauguration de l'Espace Maison France Service au sein de la Communauté de Communes fin mars avec présence d'un ministre, de la fréquentation de la cantine ...

Mme Magali Crayssac fait le point sur les effectifs scolaires avec la fermeture d'une classe au primaire (classe ouverte il y a 2 ans), les manifestations initiées par l'Association des Bastides les 24 juin, 11 juillet, 1er août et 17 septembre.

M Jean-Louis Cavalié fait le point sur les travaux en cours avec notamment ceux du lac de la Prade qui devraient s'achever courant mars, le démarrage du City-park à la piscine (subvention attendue de 80%) et l'aménagement du parc avenue de Carmaux (subvention escomptée de 45% pour 170K€ de travaux).

Mme Cathy Fabre informe le conseil du démarrage de l'opération « Graffitis » au Pôle Enfance Jeunesse jusqu'aux vacances de Pâques, de la programmation de deux camps pour cet été.

Mme Ghislaine Gineste fait part du travail de sa commission sur la journée « Découverte des Agricultures » du 1^{er} avril 2023.